

PROCÈS-VERBAL DE LA 208^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Mesdames Céline J. Dallaire, Nancy Hardy, Francine Plante, Caroline Trudel et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Jacques Baril, Cédric Corbeil, Mathieu Gnocchini et Christian Paquette

Observatrice : Mesdames Émilie Canuel, Suzie Ethier et Madeleine Perron

Absences : Mesdames Carmelle Adam, Madeleine Boudreault, Nicole Garceau, Geneviève Grenier, Johanne Perreault, Stéphanie Poitras et Véronique Girard, ainsi que Messieurs Jocelyn Lapierre et Mathieu Larochelle

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point « Firme comptable » en D-5 et le point « Intelligence territoriale » en I-1 sont ajoutés. Sur la proposition de Nancy Hardy appuyée par Jacques Baril et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-745 *d'adopter* l'ordre du jour tel que modifié.

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 18 septembre 2015

Sur la proposition de Caroline Trudel appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-746 *d'approuver* le procès-verbal de la réunion tenue le 18 septembre 2015 tel que présenté.

D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 23 novembre 2015, avec une projection des revenus et dépenses au 31 mars 2016. Une hausse des revenus de 15 700 \$ est estimée au 31 mars 2016. Celle-ci est principalement due aux nouveaux mandats avec le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue (SLAT), la Ville de Rouyn-Noranda et avec Emploi-Québec pour une étude sur le Service de formation continue.

Ces nouveaux mandats obligent l'embauche d'une nouvelle ressource. En effet, car Émilie Canuel sera attitrée aux tâches liées au nouveau mandat avec le SLAT et à l'étude sur le Service de formation continue. De plus, elle sera en congé de maternité à partir de la fin mai. À compter de janvier 2016, Josée-Ann Bettéy sera réembauchée pour coordonner le Service de formation continue, ce qui engendrera des dépenses en salaires et avantages sociaux supplémentaires de 14 400 \$.

Madeleine Perron informe aussi les administrateurs que si aucun changement ne survient en 2016-2017, le CCAT devra réduire son effectif d'employées à trois personnes. Sur la proposition de Cédric Corbeil appuyée par Francine Plante et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-747 *d'adopter* les états financiers au 23 novembre 2015 tels que présentés.



D-4 CULTURAT

Attendu que L'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT) a acheminé au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT) la résolution « 15.202-CA-29 » concernant le droit de propriété du site Web culturat.org;

Le CCAT croit à la synergie avec l'ATRAT pour accroître la visibilité des artisans du milieu culturel et de leur projet;

Dans cette perspective, le CCAT a transféré les outils (bottin culturel, calendrier culturel et actualités culturelles) dont il est l'unique propriétaire depuis 2009 sur le site culturat.org en décembre 2013;

La Boutique des arts CULTURAT a été développée par le CCAT en collaboration avec l'ATRAT et ajoutée sur le site culturat.org en avril 2014;

Le CCAT et l'ATRAT ont convenu que le CCAT demeure le propriétaire unique de la Boutique des arts;

Les outils (calendrier, actualités culturelles, bottin culturel et boutique des arts) pour lesquels une gestion de mise à jour quotidienne est nécessaire par le CCAT génèrent une affluence et une crédibilité à la démarche de mobilisation autour du tourisme culturel sur le site culturat.org;

Sur la proposition de Jacques Baril appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-748 *de demander* à l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue de rectifier la résolution « 15-202-CA-29 » pour remplacer le 5^e paragraphe d'attendu que par ce qui suit : ATTENDU QUE Tourisme Abitibi-Témiscamingue demeurera propriétaire et seule responsable de l'architecture du site, du design graphique, de son contenu, de la coordination de l'ensemble du site, à l'exception des outils (Boutique des arts, Bottin culturel, Calendrier culturel, Actualités culturelles) qui demeurent la propriété du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

D-5 Firme comptable

Lors de l'assemblée générale annuelle du CCAT, l'offre de la firme Deloitte pour auditer les états financiers se chiffrait à 5 600 \$ (moins 500 \$ de commandite). Les membres présents ont mandaté les administrateurs du Conseil de la culture pour obtenir d'autres soumissions pour l'audition de nos états financiers et pour choisir celle étant la plus adéquate pour ce mandat. Un appel d'offres a donc été transmis à quatre autres firmes comptables en octobre dernier. Deux nous ont déjà informés qu'ils ne pouvaient répondre à notre demande cette année. Pour sa part, la firme Raymond Chabot Grant Thornton nous a déposé une soumission pour l'audit de nos états financiers se chiffrant à 3 800 (plus des frais administratifs de 4 % et les taxes applicables).

Sur la proposition de Francine Plante appuyée par Jacques Baril et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-749 *de mandater* la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit de nos états financiers au 31 mars 2016.

2. CONSULTATION

C-1 Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue

Madeleine Perron informe que la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue ne pouvant signer une entente cette année pour le programme pour les arts et les lettres, elle a communiqué avec chaque MRC. Seule la Ville de Rouyn-Noranda avait transmis son intérêt à entamer des discussions avec le

CALQ. Une conférence téléphonique s'est tenue entre les parties, au cours de laquelle le CALQ nous a informés que les délais pour la signature d'une entente avec un appel de dossiers en février étaient impossibles. Par contre, une entente avec des organismes ciblés pour lesquels le CALQ et la Ville de Rouyn-Noranda conviendraient d'un montant à investir par chacune des parties était possible.

Le 5 décembre, lors d'une conférence téléphonique avec les membres de l'exécutif, il a été convenu que Madeleine Perron communique à nouveau avec les quatre MRC pour leur signifier cette nouvelle possibilité d'entente, soit une entente avec des organismes ciblés avec un délai plus long pour la signature (février 2016). De plus, considérant que les membres du conseil d'administration du CCAT avaient déjà priorisé les artistes si un choix était à faire entre les deux volets (artistes ou organismes), il a donc été convenu d'écrire au CALQ sur le sujet.

Dans cette lettre, nous signifions cette priorité qui avait été énoncée en faveur des artistes. Nous leur demandions s'il avait mis en place des mécanismes pour s'assurer que le volet artiste soit présent dans toutes les ententes qu'il signerait. Nous voulions aussi savoir si le montant de l'enveloppe réservée aux artistes serait maintenu ou augmenté. Nous leur demandions s'il pouvait nous faire connaître leur stratégie d'ici le 27 novembre pour notre réunion du conseil d'administration du CCAT.

Nous n'avons toujours pas reçu de réponse écrite à ce sujet. Toutefois, mesdames Céline Lavallée (directrice de l'action régionale) et Marie Daveluy (présidente-directrice générale par intérim) au CALQ ont eu une conversation téléphonique avec Madeleine Perron. Lors de celle-ci, il lui a été demandé, quelle différence cela ferait pour un artiste si l'appel de dossiers avait lieu en février ou en avril. Pour les artistes, aucune, mais en termes d'année financière se terminant au 31 mars 2016, il y aurait un investissement de 50 000 \$ de moins pour eux. Dans les deux cas, elles ont mentionné à Madeleine que le CALQ voulait que l'Abitibi-Témiscamingue soit la première région avec laquelle il signe avec la nouvelle génération d'entente. Il a été convenu que le CALQ ferait parvenir un courriel type à acheminer aux MRC avec lesquelles une conversation téléphonique avait eu lieu.

Ce courriel type se lisait comme suit : Le CALQ invite tous les partenaires de l'Abitibi à entamer des négociations dès maintenant en vue d'une entente triennale et de procéder à des appels à projets dans les meilleurs délais. Cette entente permettra de soutenir les artistes et les organismes de chez nous, en plus de faciliter la mobilité de ceux-ci à l'intérieur d'une MRC ou vers d'autres MRC du territoire québécois permettant ainsi d'améliorer l'accès aux œuvres pour les citoyens. Le CALQ peut également, de façon transitoire et ponctuelle, vous proposer de soutenir des organismes artistiques sur votre territoire.

Toutefois, lors des conversations téléphoniques avec les MRC, Madeleine Perron avait déjà indiqué que pour l'année se terminant le 31 mars 2016, seules des ententes ciblées avec des organismes étaient possibles. Dans ce contexte, les MRC avaient invité Madeleine Perron à communiquer avec les villes centres, où sont situés les organismes potentiels pour des ententes ciblées, afin de leur transmettre cette information.

Devant la confusion que ce courriel pouvait générer auprès des MRC, d'autant plus que celle du Témiscamingue nous avait écrit pour nous informer qu'elle ne pouvait convenir d'une telle entente pour l'année 2016 et que celle d'Abitibi-Ouest déciderait de leur priorité d'intervention en début d'année 2016, Madeleine Perron n'a donc transmis aucun autre courriel tant aux MRC qu'aux villes centres.

Pour réfléchir aux stratégies pour le renouvellement de cette entente entre les MRC et le CALQ, un comité formé, de Jacques Baril et Cédric Corbeil, a été mis en place. D'autres personnes, qui ne siègent pas au conseil d'administration, pourront être invitées à participer à ce comité.

C-2 Bourse de déplacement

Tel que convenu, nous avons acheminé une lettre au CALQ dans laquelle le CCAT demandait à revoir à la hausse les barèmes pour les séjours de plus d'une journée, puisqu'il accorde déjà un montant de 750 \$ supplémentaires aux artistes des régions éloignées qui doivent se rendre à l'étranger et transiter par Montréal et Québec.

Le 3 novembre, la présidente-directrice générale par intérim nous a remerciés d'avoir suggéré une proposition pour l'amélioration de leurs programmes. Elle nous explique que les montants forfaitaires des bourses ont été établis pour permettre aux artistes d'accepter des invitations ponctuelles de courte durée et que le programme ne peut assurer le financement total des dépenses de déplacement.

Elle a aussi profité de l'occasion pour nous informer qu'un nouveau programme territorial simplifié sera effectif en avril prochain. Celui-ci permettra d'accroître la circulation des œuvres et la mobilité des artistes sur le territoire québécois.

C-3 Radio-Canada

Le 13 novembre dernier, Madeleine Perron a rencontré monsieur André De Sève (directeur des régions du Québec) et Julie Mc Nicol (coordonnatrice régionale) de Radio-Canada. Selon eux, le remplacement du chroniqueur culturel pour Rouyn-Noranda est éminent. Toutefois, le poste de chroniqueur culturel de Val-d'Or est coupé. Leur priorité est de combler la déserte journaliste dans chacune des MRC. À court terme, ils ne veulent pas revendiquer un 2^e poste de chroniqueur culturel même si le gouvernement Trudeau a promis un réinvestissement dans la Société d'État.

Il est convenu d'écrire une lettre à Radio-Canada revendiquant le deuxième poste de chroniqueur culturel basé à Val-d'Or. Un appui sera également demandé à la Ville de Val-d'Or pour soutenir cette revendication.

C-4 Communauté autochtone et financement du MCC

La direction régionale du ministère de la Culture et des Communications (MCC) a insisté auprès de l'ATRAT pour intégrer, à même leur entente d'un montant de 40 000 \$ permettant l'embauche de Caroline Lemire comme agent de développement culturel pour les communautés autochtones, l'enveloppe de 34 000 \$ pour les appels de projets culturels algonquins.

Dans un autre ordre d'idée, l'ATRAT a obtenu un financement de 50 000 \$ dans le cadre du programme Aide aux projets (accueil) du MCC pour documenter la démarche Culturat.

Mentionnons aussi que suite à une suggestion de la direction du MCC, la Ville de Val-d'Or a obtenu du financement via son entente de partenariat pour se procurer auprès de La Vitrine à Montréal un calendrier culturel. En plus de payer près de 5 000 \$ à un organisme de l'extérieur de la région, le CCAT devra ajuster ces outils Web pour intégrer ces données, et ce, sans soutien du MCC.

Sur la proposition de Jacques Baril appuyée par Mathieu Gnocchini et adoptée à l'unanimité, il est résolu : **C.A.2015-750** de questionner le ministère de la Culture et des Communications sur la cohérence de ses décisions, ainsi que de ces investissements pour s'assurer d'un développement régional concerté.

C-5 Projet AT et Conférence des préfets AT

Près de 150 personnes ont assisté le 19 septembre dernier à l'évènement Projet AT. Il a été décidé de mandater un comité provisoire pour redémarrer le CRDAT. Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or, a aussi

invité les participants à nommer dix représentants pour siéger au comité consultatif de la Conférence des préfets de l'AT (CPAT).

Évidemment, aucun consensus n'a pu être dégagé pour identifier des individus. Cependant, dans les secteurs devant être représentés, la culture était présente dans tous les ateliers. Le comité provisoire du CRDAT a acheminé une lettre à la CPAT les informant que le comité de mobilisation constituerait les personnes qui siègerait à leur comité consultatif le temps qu'un processus démocratique soit mis en place. Le CPAT a décidé de ne pas accepter ces nominations et de procéder par invitation.

Pour ce qui est de l'assemblée spéciale de fondation, elle aura lieu le samedi 5 décembre. Tous sont invités à y participer.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

Rencontre régionale des Petits bonheurs

Une troisième rencontre a eu lieu. Il a été convenu qu'il y aurait un répondant par territoire de MRC pour faire circuler l'information et les divers suivis. Le lancement de l'évènement a eu lieu le 20 novembre en présence de Marc Hervieux, porte-parole national de l'évènement. L'accueil médiatique a été très bien.

Formation continue

Émilie Canuel informe que la programmation des activités de l'automne est presque terminée. Même si 5 formations ont été annulées, une moyenne de 11 participants ont assisté aux 14 formations qui ont eu lieu. Le sondage pour connaître les besoins a été transmis et Josée-Ann Bettey pourra bâtir la programmation hiver printemps en fonction de ses demandes.

De l'atelier à la Boutique

Suzie Ethier informe que nous coordonnons le choix et les horaires des artistes pour les 17 émissions réalisées par Cablevision servant à démystifier le travail des artistes, de l'atelier jusqu'à ce que l'œuvre soit mise en vente à la boutique. La sélection de ceux-ci s'est faite parmi ceux qui avaient une boutique en ligne selon une variété disciplinaire et de territoire. La série d'émissions sera télédiffusée à partir de janvier 2016.

Prix

La remise des Prix d'excellence se tiendra le vendredi 8 avril 2016 à Lorainville. Deux nouveaux partenaires collaboreront à notre remise de prix, soit Télé-Québec, pour le Prix Relève, et Autobus Maheux, pour le Prix artiste : intégration des technologies numériques. Un transport en autobus à partir de Rouyn-Noranda sera disponible pour se rendre jusqu'au Témiscamingue. Un questionnement est soulevé concernant le Prix Réalisation. Le processus de sélection semble complexe à comprendre. Dans nos prochaines communications sur le sujet, nous tenterons de clarifier le tout.

Intelligence territoriale

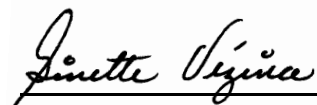
Ce concept veut développer la participation des citoyens non traditionnels, l'utilisation de la connaissance de spécialistes et d'amateurs, intégrer à des technologies de l'information. Valorisation Abitibi-Témiscamingue tiendra quatre évènements sous ce concept (histoire et les jeunes, l'entrepreneuriat et les jeunes, la ruralité et les jeunes et les nouveaux arrivants). Le CCAT a accepté de collaborer à ce projet en fonction de ses compétences et des intérêts du milieu culturel et artistique de la région.

I-2 Affaires nouvelles :

Rencontre avec la présidente de Télé-Québec : Madeleine Perron a rencontré mesdames Marie Collin, Hélène Drainville et Josée Lacoste de Télé-Québec. C'était la première sortie de la présidente dans une région.

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2015-751 de lever la séance à 21 h.



Ginette Vézina, présidente

Le 28 novembre 2015

Date